



CONSEIL ET FORMATION



Élus CSE

Prévention des risques professionnels



SCANNEZ-MOI



POUR PLUS D'INFOS

Contactez-nous

Votre référente : Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr

Adresse : 8, rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny

aopia-prevention.fr

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes : ACTIONS DE
FORMATION

Fiche de demande d'information

Votre conseiller(e) formation :

Informations interlocuteur

☐ Mme ☐ Mr Nom :

Prénom :

Fonction : ☐ Secrétaire CSE

☐ Trésorier CSE

☐ Elu CSE

☐ Dirigeant

☐ RH

☐ Autre

Téléphone :

Mail :

Entreprise :

Disponibilité :

☐ matin

☐ après-midi

Offre de formation

☐ Élus CSE - SSCT

☐ Initiale

☐ Renouvellement

☐ Comprendre et prévenir les risques psychosociaux

☐ Gestion des conflits

☐ Référent Harcèlement sexuel
Agissements sexistes

☐ Référent Santé et Sécurité au travail

Offre de conseil

☐ Rédaction de votre DUERP

☐ Rédaction des annexes DUERP obligatoires

☐ Accompagnement à la mise à jour de votre DUERP

Audit & conseil QVCT

Management et prise de poste

Note :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AOPIA 09 74 77 59 20 Conditions générales sur www.aopia-prevention.fr

Les informations recueillies dans le cadre de la présente fiche de demande de formation font l'objet d'un traitement informatique par la société à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la société par courrier, mail ou téléphone.

Complétez et envoyez cette fiche à : contact@aopia.fr

Ils nous font confiance



AOPIA PRÉVENTION est une marque de la société NS CONSEIL

Nous contacter :

Votre référente Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr

SCANNEZ-MOI





SCANNEZ-MOI



Qui sommes-nous ?

- AOPiA Prévention est une marque NS CONSEIL, organisme de formation habilité par la D.R.E.E.T.S Nouvelle Aquitaine.
- Nous vous accompagnons dans la prévention de vos risques professionnels et la formation des élus CSE - CSSCT.

Quelle que soit la nature de vos besoins, nous sommes à vos côtés !



Nos engagements

- **Ethique et déontologie** dans la confidentialité de vos échanges et restitutions.
- Organisme **indépendant** garantissant une neutralité absolue.
- **Proximité** par l'écoute et contact direct avec nos préventeurs.
- Organisme **spécialisé** dans la prévention santé et la performance sociale, avec des formateurs diplômés en prévention des risques professionnels et également auditeurs rédacteurs DUERP certifiés.
- Interventions **adaptées et personnalisées** à vos besoins.

Notre Mission

Votre sécurité est notre réussite.

Nous sommes là pour former vos élus, vos salariés, et vos managers afin de vous apporter les compétences nécessaires dans la gestion et la prévention de vos risques professionnels tout en répondant aux exigences légales fixées par le code du travail.



Nous contacter :

Votre référente Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr

Notre offre de formation

Nous vous proposons un accompagnement au plus proche de vos besoins que vous soyez élus CSE, Dirigeant, Manager ou Salarié.

**Sensibilisation et
gestion des risques
psychosociaux**



Art 4121-1 du CT

**Elus CSE – SSCT
Membres de la
CSSCT
INITIALE**



Art 2315-18 du CT

**Référent Santé &
Sécurité du travail**



Art 24644-1 du CT

**Référent
Harcèlement Sexuel
& Agissements
Sexistes**



Art L 2314-1 du CT

**NOUVEAUTÉ
RENTÉE 2026**

**Gestion des
conflits au travail :
prévenir les
tensions et
préserver la qualité
des relations
professionnelles**



Notre offre de conseil

**Management
prise de poste
RENOUVELLEMENT**



Art 4121-1 du CT

**Audit
&
conseil QVCT**



Art 4121-1 du CT

**Accompagnement
à la mise à jour
de votre DUERP**



Art 4121-2 du CT

**Rédaction des
annexes DUERP
obligatoires**



Art 4121-3 du CT

**Rédaction de
votre DUERP**



Art R4121-2 du CT

AOPIA PRÉVENTION est une marque de la société NS CONSEIL

POURQUOI PARLER DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ?

Quelques chiffres

- 764 accidents du travail mortels en 2024.
- 94 654 accidents de trajet en 2024.
- 668 510 accidents du travail déclarés en 2023.

@Sources Dares



Les principales causes d'accidents du travail tous secteurs confondus :

- La manutention.
- Les chutes de plein pied.
- L'utilisation d'outils.
- Les masses en mouvement.



Les obligations réglementaires

Article L4121-1 du code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs.

Article L4141-1 du code du travail

L'employeur **organise et dispense une information des travailleurs** sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures pour y remédier.

Article L2315-18 du code du travail

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de **la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions** en matière de santé, sécurité et de conditions de travail.